



L'Association des Fournier d'Amérique
Case postale 6700, succ. Sillery, Sainte-Foy, Qc. G1T 2W2.

Le 10 juin 2003.

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes, par la présente, convoqué(e) à la 6^{ème} assemblée générale annuelle de l'Association des Fournier d'Amérique qui aura lieu :

Date : Samedi le 9 août 2003
Heure : 15 h 00
Lieu : Moulin des Jésuites, salle de conférence, 2^e étage,
7960 Boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg, Qc. G1H 3G3

N'oubliez pas d'apporter votre carte de membre.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée + Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15-09-2002
4. Lecture et dépôt du rapport du président
5. Lecture du rapport du trésorier et adoption
6. Lecture et dépôt du rapport de l'archiviste
7. Modification Règlement général no.1, art. no 7.03 et no. 11.06
8. Résolution pour augmentation cotisation annuelle de 15 à 20\$ et cotisation de Membre à vie de 200 à 350\$
9. Ratification des actes des administrateurs
10. Élection des administrateurs au conseil d'administration
 - Présentation des administrateurs élus
 - Désignation des administrateurs sortants en 2004
11. Nomination des vérificateurs pour l'année 2003-2004
12. Questions ou commentaires des membres de l'Association
13. Levée de l'assemblée


Pierre Fournier
Président

(voir verso)

Procès-verbal
de la 6^e assemblée générale annuelle de
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
tenue le 9 août 2003 à 15 heures au Moulin des Jésuites
Salle de conférence, 2^e étage
7960 Boul. Henri-Bourrassa, Charlesbourg

- 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**
Pierre, président de l'AFA, souhaite la bienvenue aux membres présents. Après vérification du quorum (une soixantaine de membres participent à la réunion), Pierre procède à l'ouverture de l'assemblée.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Pierre procède à la lecture de l'ordre du jour. Le varia demeurera ouvert. L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Denise (# 156), appuyé par Adrien (# 657).
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2002**
Pierre procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2002. Le procès-verbal est adopté sur une proposition de Jacinthe (#124) et appuyé par Vincent (#254)
- 4. Lecture et dépôt du rapport du président**
Pierre présente son rapport annuel qui fait état des diverses réalisations de l'Association des Fournier d'Amérique au cours de la dernière année et des projets en cours.
- 5. Lecture de rapport du trésorier et adoption**
Honorius, le trésorier, présente son rapport annuel, lequel est contresigné par les vérificateurs Georges (#361) et Bertrand (# 462). Suite au rapport tenu lors de la 5^e réunion dans lequel le trésorier expliqua le manque à gagner pour l'AFA, les membres ont répondu à l'appel et ont fourni des dons en argent lors du renouvellement de leur cotisation. Honorius les en remercie chaleureusement. Le rapport du trésorier est adopté sur une proposition de Lorielle (#779) et appuyé par Jean-Claude (# 133).
- 6. Lecture et dépôt du rapport de l'archiviste**
Réal, l'archiviste, présente son rapport annuel.
- 7. Modification au Règlement général no 1, art. no 7.03 et no. 11.06**
Article 7.03. Scrutin secret . La modification proposée se lit comme suit : Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidature excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. **En cas**

d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.

Jean-Guy (#465) propose l'acceptation de cette modification et Diane Caron (#11) appuie la proposition.

Article 11.06. Membre à vie. La modification proposée se lit comme suit :

Membre à vie : Toute personne devient membre à vie en payant la cotisation fixée par résolution du conseil d'administration.

Georges (#361) et Bertrand (#462), se questionnent sur l'importance réelle ou non pour une association d'avoir des membres à vie. La raison en est que après un certain nombre d'années, ce membre coûte plus cher à l'association qu'un membre régulier qui paie sa cotisation à tous les ans.

La modification de l'article 11.06 est proposée par Vincent (#254) appuyé par Ronald (#836)

8. Résolution pour augmentation de la cotisation annuelle de 15.00\$ à 20.00\$ et cotisation de membre à vie de 200.00\$ à 350.00\$

Suggestion de Robert (#110) d'accepter l'augmentation de 15.00\$ à 20.00\$. Par contre concernant la cotisation de membre à vie, l'écart étant très grand, il suggère d'avoir l'écart moins grand et d'ajouter une catégorie de membres bienfaiteurs à vie au montant de 500.00\$ ou encore des membres de soutien annuel : coût de la cotisation plus un montant additionnel. Finalement, après échanges, l'acceptation de la résolution est proposée par Jacinthe (#124) et secondée par Vincent (#254) et appuyée à l'unanimité. Compte tenu de l'adoption de l'article **11.06** au numéro précédent, la résolution quant à l'augmentation de la cotisation de membre à vie devient caduque.

9. Ratification des actes des administrateurs

La ratification des actes des administrateurs est adoptée à l'unanimité sur une proposition de Georges (#361) et appuyée par Martial (#701)

10. Élection des administrateurs au conseil d'administration

Les administrateurs sortants pour l'année 2003 sont : Johanne (#135), Réal (#002), Julien (# 102), Donat (#50) et Pierre (#006).

Pierre demande à Jacinthe (# 124) pour agir comme présidente d'élection.

Jacinthe informe les membres des bulletins de mise en candidature reçus : Donat, Julien et Pierre sont donc réélus :

Il reste deux postes à combler : Jacinthe demande à l'assemblée des propositions :

--Jean-Guy (#465) propose Réal (#002). Réal refuse.

--Bertrand (#462) propose Vincent (#254), Georges (#361) seconde la proposition; Vincent accepte.

--Réal (#002) propose Laurette (#883), Jean-Guy (#465) seconde. Laurette accepte.

Réal (# 002) propose la fermeture des mises en candidature; Danielle Whissel (#468) seconde la proposition.

Jacinthe demande donc au nouveau conseil d'administration de se retirer afin d'élire son Comité Exécutif :

Présentation des administrateurs élus :

Jacinthe, présidente d'élection, présente le nouveau Comité exécutif : Pierre (#006), président; Armelle (#003) vice-présidente; Honorius (#012), trésorier; Georgette Lévesque (#256) secrétaire. Les administrateurs sont : Donat (#50), François (#466), Julien (#102), Laurette (#883), Vincent (#254).

Désignation des administrateurs sortants en 2004

Les administrateurs sortants en 2004 sont : Honorius, Armelle, Georgette, François.

11. Nomination des vérificateurs pour l'année 2003-2004

Sur une proposition d'Honorius (#012), appuyé par Loriele (#779), Georges (#361) et Bertrand (#462) acceptent à nouveau la charge de vérificateurs pour la prochaine année.

12. Questions et commentaires des membres de l'Association

Bertrand (#462) propose des remerciements à l'intention de Réal (#002) et Johanne (#135), les administrateurs sortants.

Danielle Whissel (# 468) s'informe du lieu du prochain grand rassemblement. Le CA répond que ce sera en Montérégie.

Ronald (#836) demande si l'Association fera faire d'autres drapeaux. Le CA répond que le nombre de demandes a été insuffisant pour une 2^{ème} impression.

Jacques-Alain (#628) s'informe s'il y a lieu de faire de la promotion de l'Association dans la région de Rimouski. Donat répond qu'il a demandé à la Société de Généalogie de Rimouski de tenir un Salon de généalogie à cet endroit.

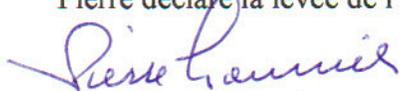
Marcel (#49) s'informe du nombre de personnes de langue anglaise et si cela serait pertinent d'avoir autant d'articles en anglais. Pierre répond que le dernier Vol. 5 No 2 était particulier à ce sujet. Dorénavant, l'on s'en tiendrait à un ou deux articles traduits en anglais.

Bertrand (#462) demande à ce que le CA change la date d'adhésion des membres du 1 juillet au 30 juin, au lieu du 1 janvier au 31 décembre. Le CA prendra la question en considération.

13. Levée de l'assemblée

Georges (#361) propose la levée de l'assemblée, Loriele (#779) le seconde.

Pierre déclare la levée de l'assemblée à 16 heures 30.


Pierre Fournier, prés.


Armelle Fournier, Secrétaire

**RAPPORT DU PRÉSIDENT
PRÉSENTÉ À LA 6^E ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
TENUE LE 9 AOÛT 2003 À CHARLESBOURG, QC.**

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport qui couvre la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003, soit l'année fiscale de l'Association.

En tout premier lieu, prenez note que le conseil d'administration s'est réuni à neuf occasions pour traiter les affaires courantes de l'Association ou encore pour planifier des projets d'avenir.

Comme d'habitude, votre conseil d'administration, avec la complicité de notre trésorier, Honorius, a mis tous les efforts nécessaires pour bien gérer les dépenses de l'Association.

Nous avons fait des efforts constants pour maintenir le membership de l'Association à 500 membres. Deux rappels ont dû être faits pour récupérer certains membres qui avaient oublié de renouveler leur carte de membre. En date de ce jour, nous sommes en avance sur l'an passé quant au nombre de membres.

Pour acquérir de nouveaux membres, il faut donner une visibilité à l'Association. Nous sommes toujours présents à chaque année au salon de généalogie de Québec qui se tient en février à Place Laurier – Sainte-Foy, Qc., nous serons également présents au salon de Montréal les 18 et 19 octobre prochain. C'est la première année qu'un tel salon se tient à Montréal. Nous sommes aussi toujours présents sur l'internet. Armelle, notre vice-présidente, a fait cette année, une révision complète du site.

Armelle s'est occupée à la collecte des données, de même qu'à la recherche d'information en vue de la production du dictionnaire généalogique des Fournier. D'ailleurs, cet automne, nous aurons une équipe spéciale pour collecter les informations sur les célibataires puisque le dictionnaire comprendra également leurs noms, de même que les noms des religieux et religieuses.

Nous avons élaboré un guide de gestion de l'organisation d'un grand rassemblement, ceci dans le but d'aider les organisateurs qui auront à organiser une telle activité.

En ce qui concerne la formation des membres du conseil d'administration, moi-même, Honorius et Armelle avons assisté à quatre ateliers de formation donnée par la Fédération des familles souches québécoises. De plus, j'attire à votre attention, qu'afin de rester bien informée sur ce qui se passe dans le domaine de la généalogie, l'Association est membre de la Fédération des familles souches québécoises, de la Société généalogique canadienne française, de la Société d'histoire et de généalogie de Rimouski et enfin, trois membres du conseil d'administration sont membres de la Société de généalogie de Québec.

Concernant l'information à nos membres, nous avons publié trois bulletins de liaison Le Fournier. Par nos recherches ou encore avec la complicité de nos membres nous nous efforçons à présenter des textes racontant des exploits de Fournier ou encore des biographies.

En début d'année, le conseil d'administration a comblé un poste vacant d'administrateur en la personne de madame Georgette Lévesque.

Nous avons élaboré, de concert avec une agence de voyages, un itinéraire de voyage en France et en Espagne pour septembre 2004.

Nous vous présenterons dans quelques instants des modifications que nous désirons apporter au Règlement général No 1 de l'Association afin de répondre à certaines interventions faites par les membres lors de l'assemblée générale tenue en septembre 2002 à Gatineau.

Nous avons aussi confié le mandat, à deux membres de l'Association, d'organiser certaines activités telles que le dîner à la cabane à sucre qui s'est tenu le 5 avril dernier à Saint-Henri de Lévis et tout récemment, soit le 9 juillet, le tournoi de golf à Frampton.

Quant à l'année prochaine, nous reprendrons les activités de cabane à sucre et de golf et nous aimerions bien tenir un rassemblement des Fournier dans une ville de la région de la Montérégie.

Voilà donc mon rapport comme président du conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique. Je voudrais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur travail soutenu et aussi tous nos membres qui collaborent au bulletin de liaison Le Fournier par l'envoi de textes de leur cru et de même que celles et ceux qui collaborent à la traduction de certains textes.


Pierre Fournier
Président

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

États financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2003

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Bilan

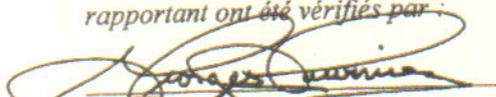
Au 30 juin 2003

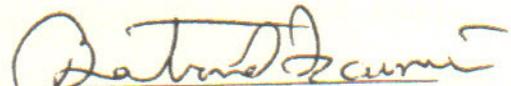
	Réel 2003 \$	Budget 2003 \$	Budget 2004 \$
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	7 688	3 763	5 419
Dépôt à terme, 3%, échéant le 31 mai 2004	5 000	5 000	5 000
Stocks d'articles de promotion	1 361	1 600	400
Frais payés d'avance	534	-	-
	<u>14 583</u>	<u>10 363</u>	<u>10 819</u>

PASSIF			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs	1 747	-	-
Cotisations perçues d'avance	9 407	6 850	9 150
	<u>11 154</u>	<u>6 850</u>	<u>9 150</u>

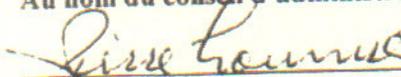
AVOIR DES MEMBRES			
Solde au début de l'exercice	5 513	5 513	3 429
Perte nette pour l'exercice	(2 084)	(2 000)	(1 760)
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 429</u>	<u>3 513</u>	<u>1 669</u>
	<u>14 583</u>	<u>10 363</u>	<u>10 819</u>

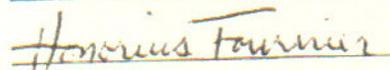
Les chiffres réels apparaissant au bilan ci-dessus ainsi qu'à l'état des revenus et dépenses s'y rapportant ont été vérifiés par :


Georges Fournier, CA


Bertrand Fournier

Au nom du conseil d'administration

 président

 trésorier

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2003

	Réel 2003 \$	Budget 2003 \$	Budget 2004 \$
REVENUS			
Cotisations			
Renouvellements	6 488	6 225	6 060
Nouveaux membres	1 620	1 225	850
Membres à vie	367	250	475
	<u>8 475</u>	<u>7 700</u>	<u>7 385</u>
Dons des membres	1 341	400	500
Articles de promotion			
Porte-clés	1 176	500	310
Cahiers-souvenirs	478	300	300
Stylos	399	200	400
Bulletins et autres	384	-	350
Épinglettes	380	300	375
Drapeaux	250	250	-
Blasons	189	100	180
	<u>3 256</u>	<u>1 650</u>	<u>1 915</u>
Commandites publicitaires	150	-	200
Intérêts sur dépôt à terme	89	100	150
	<u>13 311</u>	<u>9 850</u>	<u>10 150</u>

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2003

	Réel 2003 \$	Budget 2003 \$	Budget 2004 \$
DÉPENSES			
Journal « Le Fournier »			
Impression	4 374	3 400	3 800
Frais d'envoi	2 960	2 000	2 300
	<u>7 334</u>	<u>5 400</u>	<u>6 100</u>
Opérations			
Photocopies et fournitures de bureau	909	800	900
Cotisation F.S.	764	800	800
Divers	537	600	500
Communications	513	700	600
Assurances	428	400	525
Réunions et représentation	187	1 500	800
Congrès FFSQ	174	700	700
	<u>3 512</u>	<u>5 500</u>	<u>4 825</u>
Rassemblement Outaouais 2002	<u>2 588</u>	-	-
Articles de promotion			
Porte-clés	848	350	225
Bulletins et autres	268	-	150
Drapeaux	250	250	-
Stylos	227	100	225
Cahiers-souvenirs	179	100	200
Épinglettes	133	100	130
Blasons	56	50	55
	<u>1 961</u>	<u>950</u>	<u>985</u>
	<u>15 395</u>	<u>11 850</u>	<u>11 910</u>
Perte nette pour l'exercice	<u>(2 084)</u>	<u>(2 000)</u>	<u>(1 760)</u>

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
RÈGLEMENT GÉNÉRAL NO. 1
MODIFICATIONS PROPOSÉES

Art.7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élections déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus.

Modification proposée

Art. 7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président d'élection soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidature excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. **En cas d'absence ou d'insuffisance de candidatures pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.**

Art. 11.00 Membre à vie. Est membre à vie, la personne qui adhère à l'Association en payant 200.00 \$ pour sa cotisation.

Modification proposée

Art. 11.00 Membre à vie. Toute personne devient membre à vie en payant la cotisation fixée par résolution du conseil d'administration.

L'Association des Fournier d'Amérique inc
Fondée en 1998

Bulletin de mise en candidature

Nous, soussignés, proposons la candidature de :

Nom : _____ Membre numéro : _____

Comme administrateur(trice) au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique inc.

Et nous avons signé :

Nom : _____ Membre numéro : _____

Nom : _____ Membre numéro : _____

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur(trice) au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique inc lors de l'élection qui sera tenue à l'assemblée générale annuelle du 9 août 2003.

Signature et numéro du membre

date

Extrait du règlement

6.02 Éligibilité. Seuls peuvent être administrateurs, les membres en règle de l'Association, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans

7.01 Mise en candidature. La mise en candidature des administrateurs doit être proposée par deux membres en règle de l'Association et être formulée par écrit et transmise au siège social de l'Association, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle

7.02 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

7.03 Scrutin secret. Lors de l'assemblée générale annuelle, le président soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants ; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus.

Tous les bulletins de mise en candidature doivent être retournés et reçus au siège social de l'Association avant le 9 juillet 2003 à l'adresse suivante :

L'Association des Fournier d'Amérique, C.P. 6700, succ. Sillery, Sainte-Foy, Qc., G1T 2W2.

AVIS À NOS MEMBRES CONCERNANT LOTOMATIQUE

Un formulaire d'abonnement à Lotomatique inclus dans votre bulletin – Pourquoi ?

Comme il est mentionné dans le mot du président, il s'agit d'une initiative de votre conseil d'administration pour obtenir des fonds pour l'Association. Beaucoup d'organismes sans but lucratif tels que les associations de familles, sociétés de généalogie, clubs sociaux, sports et loisirs, santé, etc., participent à cette offre de Loto Québec.

L'Association des Fournier d'Amérique, comme organisme sans but lucratif, a obtenu son accréditation sous le no. 601975 auprès de Loto Québec en date du 12 février 2003. En retour, Loto Québec verse à votre association une commission sur les ventes des billets que nous vendons.

Il est cependant important de noter que Lotomatique ne s'adresse qu'aux résidents du Québec et aux personnes âgées de 18 ans et plus seulement.

Alors si le cœur vous en dit d'aider financièrement votre association, vous n'avez qu'à compléter le formulaire Lotomatique. Vous pouvez choisir l'option individuelle ou l'option de groupe, suivre les instructions du formulaire et adresser le tout à Loto Québec au moyen de l'enveloppe pré-affranchie.

Si cette façon d'aider au financement de l'Association des Fournier d'Amérique ne vous intéresse pas, vous n'avez qu'à remettre le formulaire à toute autre personne que cela intéresse et ainsi vous contribuerez d'une certaine façon au financement de votre association de famille.

Lorsque vous complétez le formulaire, assurez-vous que le numéro d'accréditation 601975 de l'Association des Fournier d'Amérique est bien inscrit dans l'espace prévu à cette fin au verso du formulaire.


Pierre Fournier
Président AFA
(Juin 2003)

HOMMAGE À NICOLAS FOURNIER – MARIE HUBERT

C'est le 9 août 2003 que nous aurons l'activité « Hommage à Nicolas Fournier ». Vous trouverez plus bas la programmation, de même que le coupon d'inscription. Comme il y a des activités à l'extérieur, espérons que la belle température sera au rendez-vous d'autant plus que nous serons au cœur des activités des Fêtes de la Nouvelle-France.

Bienvenue à toutes et à tous.


Pierre Fournier
Président comité organisateur

Journée hommage à Nicolas Fournier et Marie Hubert 9 août 2003 Charlesbourg, Qc.

09 h00	Accueil - (à la maison Ephraïm Bédard, 7655, ch. Samuel, Charl.)
09 h 30 11 h 00	Visite du Trait Carré – Rallye pédestre
11 h 30	Dévoilement plaque commémorative
11 h 45 13 h 30	Dîner libre
13 h 30 14 h 30	Visite Moulin des Jésuites et site terre Nicolas Fournier
15 h 00 16 h 30	Assemblée générale - (Moulin des Jésuites, 7960 bl. Henri- Bourassa, Charlesbourg)
17 h 00	Conférence – Monsieur Marcel Fournier, historien (sous-sol de l'église Saint-Pierre-aux-liens, 4205 C, rue Des Roses, Charlesbourg)
17 h 45	Vin d'honneur
18 h 15	Souper
20 h 00	Soirée musicale – danse

(Note: All these activities are in French)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – 35 \$ PAR PERSONNE

Faire chèque payable à l'ordre de l'Association des Fournier d'Amérique et le transmettre avant le 25 juillet à l'adresse suivante :
Association des Fournier d'Amérique, C.P. 6700, succ. Sillery. Sainte-Foy, Qc. G1T 2W2

35 \$ x _____ : _____ \$
Nombre de personnes Montant total

Prénom et nom No. de membre Nom conjoint(e)

Adresse No. de téléphone

SVP Transmettre chèque et formulaire d'inscription avant le 25 juillet 2003. L'encaissement de votre chèque est la preuve de votre inscription. Aucun remboursement après le 25 juillet 2003.

Pour informations : Pierre (418) 626-7379 ou François (418) 624-2041

*Pour discussion à notre
rencontre du CA 16-06-03*

AVIS À NOS MEMBRES CONCERNANT LOTOMATIQUE

Un formulaire d'abonnement à Lotomatique inclus dans votre bulletin – Pourquoi ?

Comme il est mentionné dans le mot du président, il s'agit d'une initiative de votre conseil d'administration pour obtenir des fonds pour l'Association. Beaucoup d'organismes sans but lucratif tels que les associations de familles, sociétés de généalogie, clubs sociaux, sports et loisirs, santé, etc., participent à cette offre de Loto Québec.

L'Association des Fournier d'Amérique, comme organisme sans but lucratif, a obtenu son accréditation sous le no. 601975 auprès de Loto Québec en date du 12 février 2003. En retour, Loto Québec verse à votre association une commission sur les ventes des billets que nous vendons.

Il est cependant important de noter que Lotomatique ne s'adresse qu'aux résidents du Québec et aux personnes âgées de 18 ans et plus seulement.

Alors si le cœur vous en dit d'aider financièrement votre association, vous n'avez qu'à compléter le formulaire Lotomatique. Vous pouvez choisir l'option individuelle ou l'option de groupe, suivre les instructions du formulaire et adresser le tout à Loto Québec au moyen de l'enveloppe pré-affranchie.

Si cette façon d'aider au financement de l'Association des Fournier d'Amérique ne vous intéresse pas, vous n'avez qu'à remettre le formulaire à toute autre personne que cela intéresse et ainsi vous contribuerez d'une certaine façon au financement de votre association de famille.

Lorsque vous complétez le formulaire, assurez-vous que le numéro d'accréditation 601975 de l'Association des Fournier d'Amérique est bien inscrit dans l'espace prévu à cette fin au verso du formulaire.


Pierre Fournier
Président AFA
(Juin 2003)